

## COMMISSION

# NOUVELLES MOBILITÉS, VILLES DE DEMAIN

Entre baisse de la fréquentation, mesures sanitaires et stratégies de reconquête de la clientèle, 2021 a apporté son lot d'incertitudes pour le secteur. **L'année a aussi esquissé les formes d'une nouvelle façon de se déplacer**: multimodale, évolutive et innovante. Ces évolutions, à anticiper et à accompagner, ont notamment fait l'objet des travaux de la Commission.

En 2021, les membres de la commission Nouvelles mobilités, villes de demain ont, plus que jamais, été amenés à intégrer dans leurs travaux une vision décloisonnée de la mobilité, tout d'abord par les textes réglementaires finalisés de la loi d'orientation des mobilités, qui concernaient particulièrement la mobilité autonome et les assistants personnels aux déplacements.

### De nouvelles technologies au service de l'intérêt général

Ces nouvelles technologies viennent, en effet, couronner l'avènement d'une multimodalité dans laquelle chaque mode complète une offre de plus en plus proche des besoins des voyageurs et des territoires. Ces nouvelles technologies ont fait l'objet d'une position rappelant qu'ils étaient les maillons manquants jusqu'à maintenant pour optimiser les maillages territoriaux existants.

Afin de consacrer leur utilisation au service de l'intérêt général tout en promouvant l'innovation, les travaux sur le contrat type des MaaS ainsi que la réciprocité de la fourniture des données entre producteurs et réutilisateurs se sont poursuivis et concrétisés dans les lois Climat et Résilience et 3DS. La stratégie nationale pour le véhicule autonome et le colloque « Regards croisés sur le véhicule autonome » ont,

pour leur part, fait avancer la réflexion prospective sur l'utilisation des nouvelles technologies au service des mobilités partagées et décarbonées.

### Une réflexion prospective sur les évolutions sociétales

L'utilisation de ces outils trouve sa traduction concrète dans un contexte de modifications des modes de vie, qui dépasse largement le cadre de la mobilité. Par exemple, le développement accéléré du télétravail par la crise sanitaire amène certains Français à s'interroger sur leur lieu de résidence tandis que leurs habitudes de déplacement peuvent être profondément questionnées. Afin de mesurer l'impact actuel de ce bouleversement, les adhérents de l'UTP ont pu participer à un webinaire proposé par la Commission. Ce dernier a permis de dresser un état des lieux et de se projeter sur l'impact à court et moyen termes du télétravail. Dans la continuité de ces réflexions, les membres de la Commission ont convié Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme Action Cœur de ville, à venir présenter ses attendus pour les villes moyennes en termes de mobilités innovantes. Cet échange est appelé à se poursuivre afin d'élaborer une vision commune de la ville apaisée.

## LES MEMBRES DE LA COMMISSION

**AGIR TRANSPORT**  
Magalie Dujeancourt  
Adrien Malfra

**ENTREPRISE**  
Aurélia Debru

**ÉVOLITY**  
Gregory Carmona (15)

**KEOLIS**  
Sophie Blanc (13)  
Arnaud Julien (12)

**RATP**  
Véronique Berthault (11)  
Marie-Pierre Brun  
**Marie-Claude Dupuis (3)**  
(présidente de la Commission)  
Marlène Duroux

**RATP DEV**  
Jean-Baptiste Boneu (4)  
Nadia Smondel (5)

**RTM MARSEILLE**  
**AGIR TRANSPORT**  
Cynthia Gutton  
Gil Valabregue

**SNCF**  
David Borot

**SNCF GARES & CONNEXIONS**  
Morgane Castanier

**SNCF VOYAGEURS**  
Éric Steil  
Françoise  
Tournassoud (14)  
Shéhérazade Zekri

**TISSÉO TOULOUSE**  
**AGIR TRANSPORT**  
Franck Lesens

**TRANSDEV**  
Xavier Aymonod  
Arthur Le Moal (9)  
Christine Peyrot (6)  
Julien Réau

**UTP**  
Sigrid Claviéras (10)  
Stéphanie Lopes  
d'Azevedo (2)  
Hubert Richard (7)  
Hugo Salmon (1)  
Florence Sautejeau (8)

**VECTALIA FRANCE**  
Lionel Huntzinger

**VECTALIA PERPIGNAN MÉDITERRANÉE**  
Thibaut Fournier-Montgieux

## COMMISSION NOUVELLES MOBILITÉS, VILLES DE DEMAIN



### MARIE-CLAUDE DUPUIS

Présidente de la commission Nouvelles mobilités, villes de demain  
Directrice Stratégie - Développement durable - Immobilier du groupe RATP

#### La technologie sera-t-elle omniprésente dans la ville de demain ?

La ville de demain sera, avant tout, la ville où tout un chacun, quels que soient son âge et son niveau d'autonomie, pourra se déplacer facilement selon ses envies ou ses obligations tout en préservant l'environnement. Il faut sortir des mythes technologiques et mettre les besoins des voyageurs et des citoyens au centre des réflexions. Les outils MaaS, par exemple, ne trouvent leur sens et leur utilité que s'il existe des solutions physiques de mobilité performantes. La technologie est au service du bien commun pour apporter plus de fluidité et de sécurité aux solutions de déplacement durables, dont les transports publics constituent l'épine dorsale.

#### L'intelligence artificielle, est-ce le prochain stade technologique au service de ce bien commun ?

Avec le déploiement des véhicules à délégation de conduite et des assistants de déplacement, l'intelligence artificielle fait déjà partie des outils mis en œuvre pour la mobilité durable. Son potentiel de développement reste immense au service de la qualité de service, de la sécurité ou de la sûreté. L'usage des caméras intelligentes est très encadré pour des raisons de respect de la vie privée; nous avons donc constitué un groupe de travail pour explorer les possibilités offertes par ces nouvelles technologies dans le respect des libertés de chacun.

« Il faut sortir des mythes technologiques et mettre les besoins des voyageurs et des citoyens au centre des réflexions »